

Am. (Sijf)
A la Haye le 25^e dec. 1684.
Depuis ma dern.^e qui fut du 17. de ce mois, j'ay receu
la Ord.^e de S. H. de vous, à mon grand déplaisir. Le Dr. de
Perma. que vous nous elancez, qu'on ne sçait que le Dr. de
Montbéliard a obtenu contre nous. Puis, un article qui me
de dormir la nuit. et S. H. s'en drouve aussi toute inquiete
Brief de quelques costés. ~~Lequel~~ qu'on tourne l'affaire,
tout est plein de danger et de perplexité. L'espérance
que vous proposez de perdre les semblés bien l'unique
ou l'on puisse tirer quelque consolation, et on se dispose
à s'en aller prompt.^{mt} au m. de Pachelredoigo, pour s'adjuyer
de faire valoir auprès de luy les pratiques, dont vous
faictes mention; m'en quy cest l'envoyé (qu'on va nommer)
pourras estre utilement assisté par le fils de M. Mattirot
Je ne connoy pas ce jeune homme: mais madame L. a fort
gousté. Si nous obtenons quel que de luy considerable, nous
aurons loisir de procurer les aduis de quelques Universitez
qui sont des pieux, qu'on obtient ainsi de la Latsie, mais
comme j'ay desjà écrit à son le fons de Donas, et m'en
vray tancer luy desir.^{er} le meilleur seroit tout de paruenir
à quelque voye d'accommodem.^{nt} Il est vray que selon
la dern.^e concerté, à l'égard que j'ay partis de Dole, m
passant à Montbéliard, j'ay usé infructueusement des
trist artifices que vous m'avez bon mettre en jeu
pour ouvrir la boucle à nos partis. Et troy d'eux
qu'il qu'aucune d'accord: mais si S. H. Par porteur
avoit la bonté de toucher luy même à cette corde,
comme celuy se pratique d'ordin.^{er} en nos cours de Justice.
et par tout ailleurs, ce seroit la belle chemin pour
entrer en matière, et par où nous seroions servies moins
d'écueils. Il importe, si il vous plaist que vous sachiez
agir ce nécessité. J'ay intrispris de vous le mandeur au
nom de S. H. qui, si j'en suis estre elle vous fait respon

